Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/10/2025 - 7639 - 2007 B 00755 - 500 822 127 - ABILANX

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 23 OCT. 2025
D2025/969

ABILANX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Park Avenue
Rue Léon Griffon, 56890 ST AVE
500 822 127 RCS VANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 juin 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 102 961,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	102 961,97 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 11,11 euros par action	10 000,00 euros
Au compte « autres réserves »	92 961,97 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
90 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 54 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
60 000,00 euros, soit 66,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le 23 OCT. 2025 B015A689

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABILANX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : rue LEON GRIFFON PARK AVENUE 56890 SAINT AVE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 0 8 2 2 1 2 7 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 450	2 009
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	3 144	42 145
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	104 664	20 478
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	154 432	149 878
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		52
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		13 094
		TOTAL (II)	BJ	BK	269 692	227 657
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	5 824	725 265
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		651
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 493	463 795
		Autres créances (3)	BZ	CA		73 963
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		556 686
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		4 586
		TOTAL (III)	CJ	CK	13 317	1 824 947
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	283 009	2 052 605

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 337 416
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	102 961
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 550 378
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	920
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	920
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190 291
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	171
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138 678
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17 821
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 742
	TOTAL (IV)	EC	501 307
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 052 605

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	443 790
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 976 834	FB	186 466	FC	2 163 300	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 117 360	FH		FI	1 117 360	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 094 195	FK	186 466	FL	3 280 661	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	23 887	
	Autres produits (1) (11)					FQ	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 308 567	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	607 311	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	471 695	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	11 655	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	833 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 753	
	Salaires et traitements*					FY	821 098	
	Charges sociales (10)					FZ	315 730	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	86 505	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	374	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 162 898	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	145 669	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 334	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 334	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 723	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 723	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 388)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	141 281	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 096
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 610
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 706
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 876
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	43 196
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 325 485
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 222 523
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	102 961

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	23 887
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	188	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 908	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 610	
Produits des cessions d'éléments d'actif		14 583

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	9 459	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP	2 000	KQ		KR	43 290
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	125 143	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 384	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	197 491	KZ		LA	52 701
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	73 901	LC		LD	10 634
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	401 920	LO		LP	106 625
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	50	8V		8W	1
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 783	1U		1V	5 311
		TOTAL IV	LQ	7 833	LR		LS	5 312
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	419 213	ØH		ØJ	111 937

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	9 459	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	45 290	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	125 143	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	3 384	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	33 801	MQ	216 390	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	84 536	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	33 801	NH	474 744	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	52	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	13 094	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	13 146	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	33 801	ØL	497 350	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2025
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABILANX

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 482	PF	2 968	PG		PH	7 450
TOTAL I		RK	4 482	RM	2 968	RN		RO	7 450
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 402	PW	1 742	PX		PY	3 144
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	70 732	QA	33 931	QB		QC	104 664
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	3 384	QE		QF		QG	3 384
	Matériel de transport	QH	74 449	QI	39 850	QJ	27 190	QK	87 109
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	55 926	QM	8 012	QN		QO	63 938
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	205 896	QV	83 537	QW	27 190	QX	262 242
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	210 378	ØP	86 505	ØQ	27 190	ØR	269 692

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**				NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABILANX — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	920	4F		4G		4H	920
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	920	TV		TW		TX	920
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	5 824	6P		6R		6S	5 824
	Sur comptes clients	6T	7 493	6U		6V		6W	7 493
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	13 317	TY		TZ		UA	13 317
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	14 237	UB		UC		UD	14 237
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US
	Autres immobilisations financières		UT	13 094	UV		UW 13 094
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	12 967		12 967	
	Autres créances clients		UX	458 321		458 321	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	66 324		66 324	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 569		6 569	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	1 070		1 070	
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
Charges constatées d'avance			VS	4 586		4 586	
TOTAUX			VT	562 931	VU	549 837	VV 13 094
RENVOIS (1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	190 291	132 946	57 345	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	138 678	138 678		
Personnel et comptes rattachés		8C	37 307	37 307		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	69 343	69 343		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 704	36 704		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 246	5 246		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 821	17 821		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	5 742	5 742		
TOTAUX		VY	501 135	VZ 443 790	57 345	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	161 619	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Qantalis

L'expertise, & bien plus encore

Comptes Annuels // **2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABILANX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 052 606 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
* Installations techniques : 2 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a été signé aucun accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (tableTG 05)

La dette actuarielle s'élève à 30 993 euros au 31-12-2024, pour un taux de rotation moyen.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 459			9 459
Immobilisations incorporelles	**9 459**			**9 459**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 000	43 290		45 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 143			125 143
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 385			3 385
- Matériel de transport	197 491	52 701	33 801	216 391
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 902	10 634		84 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**401 921**	**106 625**	**33 801**	**474 745**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50	2		52
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 783	5 311		13 094
Immobilisations financières	**7 834**	**5 313**		**13 146**
ACTIF IMMOBILISE	**419 214**	**111 938**	**33 801**	**497 350**

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations		106 625	5 313	111 938
Augmentations de l'exercice		**106 625**	**5 313**	**111 938**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service		33 801		33 801
Diminutions de l'exercice		**33 801**		**33 801**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 482	2 968		7 450
Immobilisations incorporelles	**4 482**	**2 968**		**7 450**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 402	1 742		3 145
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 733	33 932		104 665
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 385			3 385
- Matériel de transport	74 450	39 850	27 191	87 109
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 927	8 012		63 939
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**205 896**	**83 537**	**27 191**	**262 242**
ACTIF IMMOBILISE	**210 378**	**86 505**	**27 191**	**269 692**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 562 932 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 094		13 094
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 288	471 288	
Autres	73 963	73 963	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 586	4 586	
Total	**562 932**	**549 838**	**13 094**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	1 070
Banque - Intérêts courus à recevoir	588
Total	**1 658**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 99 999,99 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 111,11 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	920				920
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**920**				**920**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 501 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	190 292	132 946	57 346	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 678	138 678		
Dettes fiscales et sociales	148 602	148 602		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 821	17 821		
Produits constatés d'avance	5 742	5 742		
Total	**501 136**	**443 790**	**57 346**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	161 619			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn - factures Ã recevoir	16 485
Emprunts - Intérts Courus	121
Congés Payés provision	37 209
Ch Soc sur Prov Congés Payés	13 639
Org socx - Charges à payer	3 383
Clients - Rrr Accorder	17 821
Total	**88 658**

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	4 586		
Total	**4 586**		

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels	5 742
Total	**5 742**

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations des contrats de maintenance conclus avec les clients, dont l'échéance est postérieure à l'arrêté comptable

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
ACTIVITE COURANTE DE LA SAS	3 280 661
TOTAL	**3 280 661**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole (01-03-2016)	*48 000*
Emprunt Crédit Agricole 29 800 euros 2021 - sans garantie	
Emprunt Crédit Agricole 21 400 euros juillet 2021 - sans garantie	
Emprunt Crédit Agricole 35 550 euros mars2022 - sans garantie	
Emprunt Crédit Agricole 29 800 euros avril 2022 - sans garantie	
Emprunt Crédit Agricole 15 038.70 euros octobr e2022 - sans garantie	
Autres engagements donnés	48 000
Total	**48 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Découvert bancaire Crédit Agricole	*20 000*
Emprunt Crédit Agricole 400 000 euros avril 2020 garantie de l'Etat CRD = 134 312 euros au 31-12-2024	*360 000*
Autres engagements reçus	380 000
Total	**380 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

La dette actuarielle s'élève à 30 993 euros.

ABILANX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Park Avenue
Rue Léon Griffon, 56890 ST AVE
500 822 127 RCS VANNES

PROCURATION

Je soussigné Stuart BOLTON,
demeurant 10 Rue Marguerite Laugier, 56890 SAINT AVE, Président de la société ABILANX,

Donne par les présentes pouvoir à

SAS QANTALIS ENTREPRISE, dont le siège est 19 Rue Gertrude Bell 56000 VANNES, n° SIRET 415 059 286 00104.

- de pour moi et en mon nom, réaliser toutes déclarations se rapportant à ma demande de création, de correction, de complétion, de modification ou de cessation d'activité de mon entreprise, auprès du Guichet unique de l'INPI, des greffes du tribunal de commerce ou du tribunal des activités économiques et des organismes compétents ;

- déposer les déclarations des informations relatives aux bénéficiaires effectifs de l'entreprise et procéder à la modification de ces informations ;

- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre national des entreprises, du registre du commerce et des sociétés, du registre des bénéficiaires effectifs, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, et du répertoire national des entreprises et de leurs établissements ;

- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire ;

- recevoir les récépissés, certificats, factures et tous documents délivrés par les différents organismes.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à SAINT AVE
Le 27 juin 2025

Stuart BOLTON

